المكتب الوطني للكهرباه والله الصالح للشرب Office National de l'Électricité et de l'Éau Potable

3/DI/CPR/DXR/XA/365/2021

Direction Exploitation Renouvelable Division Exploitation Afourer

Note Justificative commande par caisse n° 5100002724

Centrale

: USINE AFOURER

Imputation

: 61261000

Centre de coût N°: EXP203

Rubrique des dépenses par caisse : Confection des moules pour la fabrication des manchettes.

Objet: Confection des moules pour la fabrication des manchettes

L'achat objet de la commande concerne la confection des moules pour la fabrication des manchettes d'étanchéité du by-pass et de l'axe de position de la vanne de pied groupe G1, qui sont nécessaires pour le remplacement des anciens manchettes défectueux, dans le cadre de la maintenance programmée du groupe G1.

Lors des travaux de remontage de la vanne de pied et by-pass programmés pendant la maintenance systématique du groupe G1, on a constaté que l'état des 3 manchettes by-pass et 3 manchettes de l'axe de position vanne de pied est très dégradé ce qui peut engendrer des fuites d'eau intolérable et exige leur remplacement.

Vu que ce sont des manchettes spéciales et nécessite une fabrication par moulage.

Vu l'urgence que revêt cette action.

Vu l'état d'urgence sanitaire.

Seuls les sociétés OUZZIF METAL et AMI CAOUTCHOUC qui ont répondu à notre demande d'offre.

Les offres de prix sont détaillées comme suit :

- 1. 1440,00 DH/TTC pour confection du moule des manchettes de l'axe de position vanne de pied de la société OZZIF METAL.
- 2400.00DH/TTC pour confection du moule des manchettes du by-pass de la société OZZIF METAL.
- 3. 216,00 DH/TTC pour la fabrication des manchettes by-pass.
- 4. 144,00 DH/TTC pour la fabrication des manchettes de l'axe de position de la vanne de pied.

Compte tenu ce qui précède, et sauf objection de votre part, nous sollicitons votre accord pour passer une commande par caisse, pour un montant total de 4200,00DH/TTC (quatre mille deux- cent dirhams).



Signe: Khall OUZINE

